

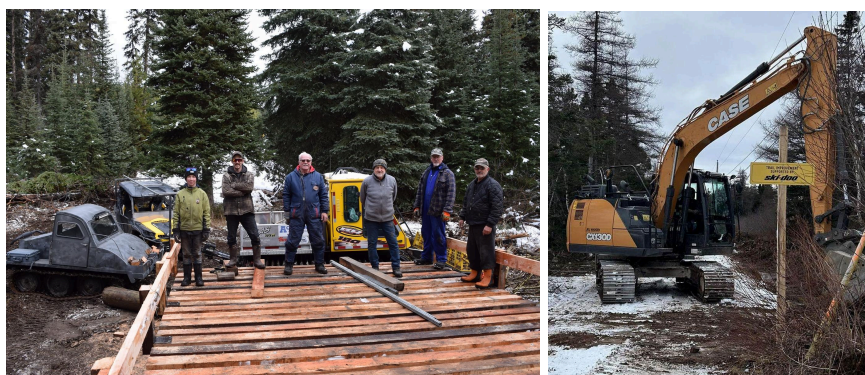


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

---

### Ski-Doo annonce le retour du programme Snow PASS, renforçant son engagement envers la conduite responsable et l'avenir de la motoneige



*Le programme Ski-Doo Snow PASS en action avec les clubs et les bénévoles.*

**Valcourt, Québec, le 1 avril 2026** – Ski-Doo, marque emblématique de BRP inc. (TSX/NASDAQ : DOO), avec son solide réseau de concessionnaires, est fière de renforcer son engagement envers la communauté de motoneigistes avec le retour du **programme Ski-Doo Snow PASS**, une initiative de subventions dédiée à la **protection**, à l'**accès**, à la sécurité et au **soutien** des lieux et des personnes qui rendent possible l'utilisation des terrains de jeu hivernaux.

« Nous reconnaissons les innombrables heures que les clubs locaux et les bénévoles consacrent à rendre la pratique de notre sport possible. Ils entretiennent les sentiers, veillent à ce que l'accès reste ouvert et protègent les terrains de jeu dont nous bénéficions tous, » a déclaré David Baker, vice-président et directeur général, Sports motorisés, Amérique du Nord chez BRP. « En tant que chef de file de l'industrie, BRP a la responsabilité de contribuer à la protection et à la préservation de ces terrains de jeu. C'est pourquoi nous sommes fiers de présenter le programme Snow PASS pour la saison à venir, qui apporte un soutien financier direct aux clubs locaux et aux associations qui gèrent les sentiers. »

Depuis son lancement, le programme Snow PASS a octroyé **plus de 1,2 million de dollars canadiens en financement** et contribué à la mise en œuvre de **plus de 240 projets communautaires** à travers l'Amérique du Nord. Ces projets continuent d'améliorer les réseaux de sentiers, d'en faciliter l'accès et de permettre à des centaines de milliers de motoneigistes de profiter de la neige en toute sécurité et de manière responsable.

**Appel de projets 2026-2027**

---



Pour la saison à venir, les associations à but non lucratif ou les organismes communautaires nationaux, provinciaux, régionaux et locaux éligibles peuvent solliciter des subventions pouvant atteindre 5 000 \$ canadiens pour soutenir des initiatives qui :

- Protègent, maintiennent ou étendent l'accès aux zones de pratique
- Améliorent les infrastructures des sentiers, leur entretien et leur signalisation
- Renforcent la revitalisation des clubs et l'engagement des bénévoles
- Améliorent l'accessibilité et l'accueil de nouveaux adeptes dans le sport

### **La période d'inscription est débutée**

Les demandes de soutien financier seront acceptées en ligne **du 1er avril au 31 juillet 2026**, et les décisions de financement seront annoncées au plus tard le 15 septembre 2026. Les organisations ayant déjà soumis des propositions qui n'ont pas été retenues sont invitées à présenter une nouvelle demande.

### **Comment transmettre une demande**

Les demandes pourront être déposées via les liens régionaux suivants à compter du 1er avril 2026 :

- Canada (anglais): [ski-doo.com/ca/en/snow-pass-grant-program.html](https://ski-doo.com/ca/en/snow-pass-grant-program.html)
- Canada (français): [ski-doo.com/ca/fr/programme-de-financement-pass.html](https://ski-doo.com/ca/fr/programme-de-financement-pass.html)
- États-Unis: [ski-doo.com/us/en/snow-pass-grant-program.html](https://ski-doo.com/us/en/snow-pass-grant-program.html)

### **Contribuer à un avenir plus sécuritaire et plus durable**

À travers des initiatives telles que Snow PASS, Ski-Doo continue de mener des efforts visant à préserver l'accès aux activités hivernales et à assurer la pérennité du sport. Cette initiative témoigne également de l'engagement global de BRP en faveur d'une pratique responsable des sports motorisés et de la préservation de l'accès aux espaces naturels pour les futures générations, à travers son programme [Conduite responsable](#), qui encourage les comportements sécuritaires, la protection de l'environnement et le respect des communautés locales.

En soutenant les clubs, en améliorant les infrastructures des pistes et en développant l'accès, Ski-Doo met en pratique ces principes de conduite responsable, garantissant ainsi que la motoneige reste une activité sécuritaire, ludique et accessible, aujourd'hui et pour les décennies à venir.

### **À propos de BRP**



BRP inc. est un chef de file mondial dans l'industrie des produits de sports motorisés et des groupes motopropulseurs, qui repose sur plus de 80 ans d'ingéniosité et d'innovation, ainsi que sur une attention particulière portée à sa clientèle. Grâce à son portefeuille de marques distinctives et de premier plan qui comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines et les pontons Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Quintrex, ainsi que les moteurs Rotax pour karts, avions de loisir et bateaux à jet, BRP ouvre la voie à des aventures exaltantes et donne accès à des expériences sur différents terrains de jeux. La Société complète ses gammes de produits par un portefeuille dédié de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'optimiser pleinement l'expérience de conduite. BRP, dont le siège social est situé au Québec, Canada, a enregistré des ventes annuelles de 8,4 milliards \$ CA provenant de plus de 110 pays, et employait près de 17 000 personnes ingénieuses et motivées au 31 janvier 2026.

[www.brp.com](http://www.brp.com)

[LinkedIn](#)

*Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Quintrex* et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

-30-

#### **Demande média:**

Stéphanie Giroux  
Relations avec les médias  
[media@brp.com](mailto:media@brp.com)